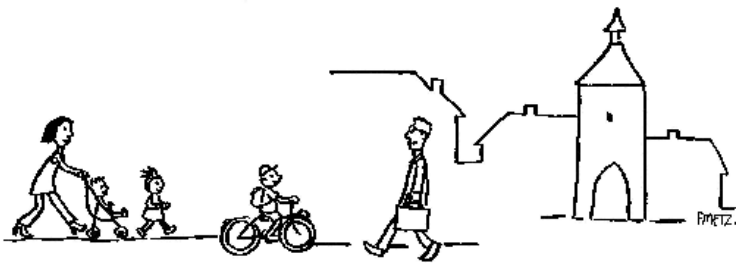




Association MVPV
13, rue des Romains
67120 Molsheim
06 83 55 57 69
Mail : dominique.stoll@mvpv.fr



Molsheim, 8 novembre 2019

Mairie de Molsheim
Monsieur Jean-Michel WEBER, Maire
Place de l'Hôtel de Ville
67120 MOLSHEIM

Objet : Sécurité des cyclistes et des piétons dans le cadre du chantier de la nouvelle piste cyclable Gare - Parc des Jésuites

Monsieur le Maire,

Le chantier de dénivellement de la gare de Molsheim est maintenant terminé et les cyclistes et piétons ont inauguré ce nouveau passage de leur côté.

L'accès aux trains et la traversée des rails sont devenus plus confortables et plus sécurisés pour les piétons et les cyclistes.

Nous observons que la liaison piétonne et cycliste entre le carrefour de la gare et le lycée Camille Schneider est en train d'être construite. Ceci est une réelle avancée à nos yeux et nous nous en félicitons.

Nous avons quelques remarques à formuler concernant la gestion de ce chantier et son impact sur la circulation et la sécurité à ce stade :

- Le trottoir côté nord est momentanément barré et tous les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir côté sud. Les cyclistes sont censés emprunter actuellement la chaussée, non sans un certain danger car la circulation automobile est redevenue très forte à cet endroit depuis l'ouverture du passage.

Face à cette situation, des mesures de sécurisation pour piétons et cyclistes nous paraissent urgentes, au minimum une limitation temporaire de la vitesse à 30 km/h, voire à 20 km/h, assortie d'un contrôle (radar ou radar pédagogiques), comme cela est préconisé quand il y a un chantier.

- Dans le contexte de la construction de cette nouvelle liaison cyclable et piétonnière longeant l'avenue de la gare, le passage souterrain reliant la rue Sainte Odile à la rue Coulaux est actuellement fermé. Nous n'avons pas vu de déviation sécurisée (pourtant celle-ci est mentionnée sur le panneau de l'arrêt).

Nous pensons qu'il faudrait au minimum mettre en place un itinéraire de substitution avec une signalisation claire, ainsi qu'une sensibilisation des automobilistes à cet endroit. Cet itinéraire cyclable est surtout emprunté par de nombreux scolaires.

- La traversée du carrefour de la gare réaménagé (côté ville) nous paraît problématique pour les cyclistes qui, venant du centre-ville, doivent bifurquer à gauche face à deux files de voitures qui passent en même temps.
- Par ailleurs, toujours sur le carrefour de la gare, la traversée piétonne se fait en même temps que le passage des voitures bifurquant en direction de la route de Dachstein. De plus, l'angle du tourne-à droite est assez arrondi, permettant des vitesses relativement élevées. Ceci n'est pas une réelle avancée sur le plan de la sécurité piétonne par rapport à la situation précédant le chantier.
- A la gare même, il serait souhaitable d'installer des arceaux de stationnement vélo côté ville en complément du parking fermé existant. Il en faudrait « en haut » (au niveau des rails) et « en bas » (sur le parvis face au passage souterrain). Nos comptages et observations ont démontré ce besoin et cette installation éviterait le stationnement sauvage des vélos.
- Selon nous, un panneau obligeant les cyclistes à mettre pied à terre aurait tout son sens à l'entrée du passage souterrain de la gare côté ville. Dans le cas de l'installation d'une barrière, il faudrait veiller à ce que celle-ci ne gêne pas le passage des poussettes, des remorques à vélo et des flux piétonniers.

Nous espérons vivement que nos préoccupations concernant la sécurisation du chantier seront entendues rapidement et qu'il y aura des avancées sur le stationnement cyclable à la gare.

Nous restons à votre disposition pour toute précision et échange sur ces différents sujets et nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos cordiales salutations.

Pour le Conseil d'Administration de MVPV,

Dominique Stoll et Jan Konold